

Guide de bonnes pratiques d'usage de « l'intelligence » artificielle à Solagro

1	Introduction – À quoi sert ce guide	3
2	Les types d'IA et les modes d'accès	3
2.1	Les grandes familles d'IA	3
2.2	Usages cachés / banalisation	3
2.3	La place spécifique des modèles de langage (LLM)	4
2.4	Les différents modes d'accès à l'IA	4
2.5	Offres dites « sécurisées », « souveraines » ou « éthiques »	4
2.6	Des choix techniques qui ne sont jamais neutres	5
3	Comment fonctionne l'IA	5
3.1	Une logique probabiliste, pas normative	5
3.2	La construction des modèles	5
3.3	Pourquoi les règles et consignes ont des limites	6
3.4	Fonctionnement de l'IA et rapport aux sources	6
3.5	Effets de plausibilité et de crédibilité	6
3.6	Interprétation contextuelle et instabilité des réponses	6
3.7	Ce que cela implique pour les usages professionnels	7
4	Décider d'utiliser l'IA (ou non)	7
4.1	Se poser les bonnes questions en amont	7
4.2	Comparer l'IA à la recherche sur internet	7
4.3	Décomposer les problèmes complexes	7
4.4	Évaluer les coûts et les bénéfices	7
4.5	Identifier ce qui relève du cœur de l'expertise humaine	8
4.6	Situations où l'IA peut être pertinente	8
4.7	Situations appelant une vigilance renforcée	8
4.8	Une décision qui s'inscrit dans un cadre collectif	8
4.9	Assumer pleinement la responsabilité des choix	8
5	Bonnes pratiques individuelles	8
5.1	Ne pas commencer par l'IA	9
5.2	Produire une première trace humaine	9
5.3	Lire contre l'IA	9
5.4	Distinguer reformulation et invention	9
5.5	Sobriété d'usage et vigilance personnelle	9
5.6	Accepter la lenteur et l'incertitude	9
5.7	Responsabilité individuelle	10
6	Fiabilité des informations, sources et vérification	10
6.1	Vérifier systématiquement les informations produites	10
6.2	Croiser les sources lorsque c'est nécessaire	10
6.3	Être attentif à l'actualité et au contexte	10
6.4	Refuser l'invention et les approximations	10
6.5	Dire « je ne sais pas » comme pratique professionnelle	11

6.6	Assumer la responsabilité et assurer la traçabilité.....	11
6.7	Pouvoir expliquer ce que l'on produit	11
6.8	Apprendre des échecs et ajuster la méthode.....	11
6.9	Limites liées à la lecture de documents non textuels	12
7	Bonnes pratiques collectives.....	12
7.1	Partager les raisonnements plutôt que les outils.....	12
7.2	Ne pas faire passer l'IA pour un raisonnement collectif	12
7.3	Utiliser l'IA comme support, pas comme arbitre	12
7.4	Préserver la diversité des points de vue	12
7.5	Partager les retours d'expérience	13
7.6	Responsabilité collective	13
8	Données, confidentialité et contexte politique	13
8.1	Cadre légal	13
8.2	Risques liés à la divulgation de données	14
8.3	Ce qu'il ne faut pas transmettre à une IA.....	14
8.4	Illusion de sécurité et vigilance nécessaire.....	14
8.5	Responsabilité individuelle et collective	15
9	Cas d'usage à Solagro	15
9.1	Études, diagnostics et analyses prospectives	15
9.2	Modélisation, données et calculs	15
9.3	Rédaction de rapports et de livrables.....	15
9.4	Communication, vulgarisation et pédagogie.....	16
9.5	Formation interne et montée en compétence.....	16
9.6	Ce que ces cas d'usage ont en commun.....	16
10	Effets sur le travail et risques psychosociaux	16
10.1	Accélération et surcharge cognitive	16
10.2	Perte de repères et fragilisation du sens.....	16
10.3	Dépendance et auto-contrôle	17
10.4	Inégalités d'usage et tensions collectives.....	17
10.5	Risque de fracture générationnelle	17
10.6	Ce que l'IA générative génère comme émotions	17
10.7	Rôle de l'employeur et des collectifs.....	18
10.8	Signaux faibles à prendre au sérieux.....	18
11	Pilotage interne de la politique IA générative.....	18
11.1	Une gouvernance partagée	18
11.2	Les informations à partager avec le groupe de référence	18
11.3	Quand saisir le groupe de référence IA ?	19
12	Conclusion	19

1 Introduction – À quoi sert ce guide

Ce guide s’inscrit dans le cadre posé par la Charte d’usage de l’intelligence artificielle (IA) de Solagro, qui définit les principes et les valeurs guidant le recours à ces technologies au sein de l’association. Là où la charte énonce un positionnement éthique et politique, le présent document a une vocation pratique : accompagner les équipes dans leurs usages concrets de l’IA, en cohérence avec ces principes.

Ce guide n’est ni un règlement intérieur, ni un manuel technique exhaustif, ni un ensemble de règles garantissant une utilisation « sûre » de l’IA. Il vise à fournir des repères opérationnels, des points de vigilance et des exemples de pratiques, dans un contexte marqué par une évolution rapide des technologies et par une incertitude persistante sur leurs effets à moyen et long terme.

Il doit être lu comme un document d’appui au discernement, et non comme une protection automatique. Les règles, consignes et cadres d’usage sont utiles, mais ils ne suffisent pas : l’IA, et en particulier l’IA générative, ne comprend pas les règles comme un système normatif stable, à la manière d’un code de la route. Elle interprète, reformule et contextualise, ce qui rend illusoire toute idée de sécurisation totale par le seul paramétrage ou par la répétition de consignes.

Ce guide est appelé à évoluer. Il sera enrichi par les retours d’expérience des équipes et complété par un dossier documentaire distinct, destiné à approfondir les notions, enjeux, controverses et ressources associées à l’IA.

2 Les types d’IA et les modes d’accès

2.1 Les grandes familles d’IA

L’expression « intelligence artificielle » recouvre un ensemble de technologies hétérogènes, déjà largement présentes dans les outils numériques professionnels et personnels. Il est essentiel d’en avoir une vision d’ensemble pour éviter les amalgames.

On peut distinguer, de manière simplifiée :

- Des systèmes d’analyse et de classification, fondés sur l’apprentissage automatique, utilisés pour reconnaître des formes, des sons, des images ou des motifs dans des données, et pour produire des prédictions statistiques ;
- Des systèmes d’optimisation et d’aide à la décision, qui calculent des itinéraires, proposent des recommandations, ajustent des paramètres ou assistent la planification ;
- Des systèmes d’IA générative, capables de produire des contenus nouveaux (textes, images, sons, vidéos, code) à partir de données d’entraînement.

Ces différentes formes d’IA n’ont ni les mêmes usages, ni les mêmes impacts sur le travail, ni les mêmes enjeux éthiques, sociaux ou environnementaux. Elles sont souvent imbriquées dans les logiciels et services utilisés au quotidien, parfois de manière peu visible.

2.2 Usages cachés / banalisation

De nombreuses formes d’IA sont aujourd’hui intégrées de manière invisible dans les outils courants : optimisation de batterie, tri automatique, traitement d’image, assistants de rédaction... Ces usages embarqués s’imposent sans toujours être signalés, rendant l’IA difficile à repérer dans les pratiques quotidiennes.

Parallèlement, l’IA se banalise à travers une multitude de services (suites office, Adobe, Canva ...) souvent activés par défaut. Cette diffusion est largement portée par une dynamique économique et institutionnelle qui encourage son intégration dans un nombre croissant d’applications, le plus souvent

sans demander explicitement l'accord des utilisateurs. Cette normalisation silencieuse renforce la nécessité d'un regard critique sur les outils et leurs implications.

2.3 La place spécifique des modèles de langage (LLM)

Les modèles de langage de grande taille (LLM – Large Language Models) constituent une catégorie particulière d'IA générative. Leur diffusion rapide tient à leur facilité d'accès, à leur capacité à produire des textes fluides et à leur intégration croissante dans des outils courants.

Les LLM occupent aujourd'hui une place centrale dans les débats, car ils ont des effets directs sur les pratiques cognitives : écriture, raisonnement, structuration de la pensée, production d'analyses. Ils sont à la fois très puissants et particulièrement ambigus, capables d'assister le travail intellectuel tout en risquant d'en affaiblir certains ressorts essentiels.

Ce guide porte donc une attention particulière aux usages des LLM, sans pour autant réduire l'IA à cette seule catégorie.

2.4 Les différents modes d'accès à l'IA

Les usages de l'IA dépendent non seulement des types de modèles, mais aussi des modalités d'accès à ces technologies. Ces choix techniques ont des implications importantes au regard des principes de la charte.

On peut distinguer trois grandes modalités :

- L'accès direct à des LLM « du commerce », via des interfaces proposées par des acteurs privés. Ces outils sont simples d'usage et rapides à mobiliser, mais offrent une maîtrise limitée sur les données, les modèles et leurs conditions d'exploitation ;
- L'accès à des modèles via des API intégrées dans des workflows, par exemple au moyen d'outils d'automatisation ou de scripts. Cette approche permet, lorsqu'elle est maîtrisée, d'encadrer davantage les usages (conditions d'appel, filtrage, anonymisation, traçabilité), au prix d'une complexité technique accrue ;
- L'usage de modèles hébergés localement ou sur des infrastructures maîtrisées, offrant une meilleure maîtrise des données et une cohérence accrue avec des exigences de confidentialité et de souveraineté, mais impliquant des coûts matériels, énergétiques et organisationnels non négligeables.

2.5 Offres dites « sécurisées », « souveraines » ou « éthiques »

Certaines offres d'IA se présentent comme « sécurisées », « souveraines » ou « éthiques ». Ces qualificatifs renvoient généralement à des choix d'hébergement, de cadre juridique, de gouvernance des données ou de transparence, et non à une suppression des risques liés à l'usage de l'IA.

Par exemple, des offres dites « entreprise » ou « sécurisées » comme OpenAI – ChatGPT Enterprise, Microsoft – Copilot (Azure OpenAI Service) ou Google – Gemini / Vertex AI proposent des engagements contractuels renforcés sur l'usage des données, tout en restant dépendantes d'acteurs et d'infrastructures extra-européens.

Des offres qualifiées de « souveraines », souvent européennes, comme Mistral AI, Aleph Alpha ou des solutions hébergées par OVHcloud, mettent en avant l'hébergement local et le respect du droit européen, sans pour autant éliminer les enjeux de dépendance technologique, d'impact environnemental ou d'effets cognitifs.

Enfin, certaines initiatives présentées comme « éthiques » ou « ouvertes », par exemple autour de plateformes comme Hugging Face ou de projets académiques et mutualisés, peuvent améliorer la transparence et la maîtrise des outils, sans constituer une garantie absolue.

Dans tous les cas, ces qualificatifs doivent être compris comme des améliorations relatives et non comme des protections totales : quel que soit le mode d'accès retenu, la vigilance sur les données transmises, les usages et leurs effets demeure indispensable.

2.6 Des choix techniques qui ne sont jamais neutres

Le choix d'un type d'IA et d'un mode d'accès ne relève jamais d'une simple question d'efficacité. Il engage des arbitrages en matière de protection des données, de dépendance technologique, d'impact environnemental et de cohérence éthique.

Ces choix doivent être explicités, discutés et réévalués collectivement, à la lumière des principes posés par la charte. Le guide vise précisément à rendre visibles ces enjeux, afin que les usages de l'IA ne soient pas seulement commodes ou performants, mais également réfléchis et assumés.

3 Comment fonctionne l'IA

Comprendre le fonctionnement général de l'IA est une condition nécessaire pour en faire un usage maîtrisé. Sans entrer dans des détails techniques excessifs, ce chapitre vise à clarifier quelques mécanismes fondamentaux, afin d'éviter des attentes erronées, des illusions de contrôle et des confusions entre plausibilité et fiabilité.

3.1 Une logique probabiliste, pas normative

Les systèmes d'IA, et en particulier les modèles de langage, ne fonctionnent pas sur la base de règles explicites appliquées de manière stable, comme le ferait un code juridique, le code de la route, une méthode scientifique normalisée ou un règlement technique. Ils produisent des réponses à partir de calculs probabilistes, fondés sur des corrélations apprises à partir de grandes quantités de données.

Lorsqu'un utilisateur formule une demande, l'IA ne vérifie pas si la réponse est vraie, juste, fondée, légitime, si elle respecte des normes, des valeurs ou des principes abstraits. Elle estime, à partir de son entraînement, quelle suite de mots, de phrases, d'images ou de symboles est la plus probable dans ce contexte donné. Cette logique explique à la fois la fluidité apparente des réponses et leur fragilité conceptuelle.

3.2 La construction des modèles

Le comportement d'un modèle d'IA ne dépend pas uniquement de la requête formulée : il est d'abord déterminé par sa construction même. Les choix réalisés lors de l'entraînement (types de données utilisées, exclusions, filtrages, ajustements successifs), orientent fortement la manière dont le modèle interprète une demande et ce qu'il juge pertinent de produire. Ces choix, souvent peu visibles, façonnent les biais, les zones d'ignorance et les priorités implicites du modèle.

À cela s'ajoute une surcouche permanente de consignes internes, appliquée par le fournisseur avant toute interaction. Les modèles accessibles en ligne fonctionnent ainsi avec des instructions prédéfinies (ton, limites de sécurité, posture attendue, règles comportementales) qui s'appliquent en arrière-plan et influent sur les réponses, parfois indépendamment des demandes de l'utilisateur.

Ces deux éléments rappellent qu'un LLM n'est jamais un outil neutre : il est déjà orienté par des choix techniques et éditoriaux qui précèdent et encadrent les usages. Cette réalité impose une vigilance accrue dans l'interprétation des réponses et dans leur utilisation professionnelle.

3.3 Pourquoi les règles et consignes ont des limites

Il est tentant de penser que l'on peut sécuriser l'usage de l'IA en formulant des règles précises, en les répétant ou en les inscrivant dans des paramètres. Ces dispositifs peuvent réduire certains risques évidents, mais ils ne constituent pas une garantie.

L'IA interprète les consignes en fonction du contexte, de la formulation et de multiples facteurs internes qui échappent largement à l'utilisateur. Une règle peut être contournée, affaiblie ou reformulée implicitement par le système, sans intention malveillante, simplement du fait de son mode de fonctionnement.

Il en résulte que l'accumulation de règles ou de consignes ne doit pas être confondue avec une maîtrise réelle. Les règles sont des repères, non des garde-fous absolus.

3.4 Fonctionnement de l'IA et rapport aux sources

Contrairement à une recherche humaine, l'IA ne travaille pas à partir de sources explicitement identifiées, hiérarchisées et évaluées. Elle ne « consulte » pas des documents au moment de la réponse, mais mobilise des régularités issues de son entraînement. Les sources ne sont donc ni visibles ni directement mobilisables par défaut.

Lorsqu'on lui demande de citer des sources, l'IA peut produire des références plausibles, mais celles-ci peuvent être incomplètes, imprécises, mal attribuées ou parfois inexistantes. Ce phénomène n'est pas un bug ponctuel, mais une conséquence directe de son mode de fonctionnement. Demander des sources à l'IA peut aider à orienter une recherche, mais ne constitue jamais une preuve de fiabilité.

3.5 Effets de plausibilité et de crédibilité

Un autre point de vigilance tient à la capacité de l'IA à produire des contenus plausibles, cohérents en apparence et bien structurés, pour laquelle elle est particulièrement performante, mais y compris lorsqu'ils sont partiellement erronés, incomplets ou biaisés. La forme peut donner une impression de solidité intellectuelle et créer un effet de crédibilité, indépendamment de la solidité réelle du raisonnement ou de la validité des informations.

Cet effet de crédibilité est d'autant plus fort que les réponses sont fluides, rapides et formulées dans un langage maîtrisé, sans apparence d'hésitation. Il peut conduire à une acceptation implicite de contenus non vérifiés, surtout lorsque ceux-ci confirment des intuitions préexistantes ou répondent à une attente immédiate. Il appelle donc une relecture attentive, intégrale et rigoureuse, un esprit critique constant et une capacité à identifier ce qui relève d'une reformulation utile et ce qui relève d'une production non maîtrisée.

3.6 Interprétation contextuelle et instabilité des réponses

À demande équivalente, une IA peut produire des réponses différentes selon le contexte, la formulation, le moment ou l'environnement technique. Cette variabilité n'est pas un dysfonctionnement, mais une caractéristique intrinsèque de ces systèmes.

Il est donc illusoire d'attendre de l'IA une stabilité comparable à celle d'un outil déterministe. Cette instabilité renforce la nécessité de ne pas déléguer à l'IA des tâches structurantes sans contrôle humain explicite.

3.7 Ce que cela implique pour les usages professionnels

Ces éléments impliquent que la sécurité, la fiabilité et la cohérence des usages de l'IA reposent avant tout sur les personnes et les collectifs de travail. Aucun paramétrage, aucune règle écrite, aucune interface ne peut se substituer à la vigilance humaine, à la vérification et au raisonnement collectif.

Comprendre comment fonctionne l'IA permet de mieux situer ce qu'elle peut apporter et ce qu'elle ne doit pas faire. Le chapitre suivant s'appuie sur cette compréhension pour aider à décider, de manière concrète, quand il est pertinent d'utiliser l'IA et quand il est préférable de s'en abstenir.

4 Décider d'utiliser l'IA (ou non)

4.1 Se poser les bonnes questions en amont

L'enjeu central de l'usage de l'IA n'est pas de savoir si l'on peut l'utiliser, mais de déterminer quand, pourquoi et pour quoi faire. Dans de nombreux cas, la question pertinente n'est pas « comment utiliser l'IA », mais « est-il pertinent de l'utiliser ici ». Ce chapitre propose des repères pratiques pour éclairer cette décision, en cohérence avec les principes posés par la charte.

Avant tout recours à l'IA, il est utile de se poser quelques questions simples. Quel est l'objectif réel de la tâche à accomplir ? Que cherche-t-on à gagner : du temps, de la clarté, une mise en forme, une confrontation d'idées ? Quelles sont les conséquences possibles d'une erreur, d'un biais ou d'une approximation ? Plus les conséquences sont importantes, plus la vigilance doit être élevée.

4.2 Comparer l'IA à la recherche sur internet

Le recours à l'IA peut être comparé, dans certains cas, à une forme de recherche assistée sur internet. Une question simple ou intermédiaire, qui nécessiterait autrement plusieurs requêtes successives, des lectures croisées et une synthèse manuelle, peut être traitée de manière plus efficace par l'IA, avec une consommation globale de ressources parfois moindre. Lorsqu'une question appelle plusieurs recherches fragmentées, l'IA peut permettre de condenser ce travail en une seule interaction.

4.3 Décomposer les problèmes complexes

Cette efficacité apparente a toutefois des limites. Plus une question est complexe, incertaine ou mal définie, plus l'IA tend à produire une réponse synthétique mais fragile, qui masque les zones d'ignorance, les controverses ou les hypothèses implicites. Dans ces situations, la décomposition du problème, l'exploration progressive des sources et la construction raisonnée du questionnement restent souvent plus efficaces lorsqu'elles sont conduites directement par un raisonnement humain.

4.4 Évaluer les coûts et les bénéfices

Il est donc utile de raisonner en termes de balance entre différentes solutions. Lorsque la question est relativement bien circonscrite et que la tâche consiste principalement à rassembler ou reformuler des informations existantes, l'IA peut constituer un gain d'efficacité. Lorsque la question est ouverte, structurante ou appelle une élaboration conceptuelle, la réflexion humaine préalable, éventuellement appuyée par des recherches ciblées, demeure souvent plus pertinente.

Ce raisonnement invite à ne pas utiliser l'IA comme un substitut systématique à la recherche ou à l'analyse, mais comme un outil parmi d'autres, à mobiliser lorsque son apport réel dépasse ses effets de simplification ou de lissage.

4.5 Identifier ce qui relève du cœur de l'expertise humaine

Certaines tâches participent directement de l'apprentissage, de la montée en compétence et de la qualité du travail : formuler un problème, construire des hypothèses, arbitrer entre plusieurs options, interpréter des résultats, expliciter des choix. Lorsque ces tâches sont déléguées trop tôt ou trop systématiquement à l'IA, le risque est de fragiliser durablement les capacités individuelles et collectives.

4.6 Situations où l'IA peut être pertinente

L'usage de l'IA peut être pertinent lorsqu'elle joue un rôle d'appui sans se substituer au raisonnement. C'est notamment le cas pour la reformulation d'un texte déjà écrit, la synthèse de documents non sensibles, l'exploration de pistes alternatives, la recherche de contre-arguments, la traduction ou la vulgarisation. Dans ces situations, l'IA intervient en second temps, comme un outil de mise à l'épreuve ou d'élargissement du champ des possibles.

4.7 Situations appelant une vigilance renforcée

Certains usages appellent une vigilance particulière, voire une abstention. Il s'agit notamment du cadrage initial d'un diagnostic, de la construction d'un scénario structurant, du choix d'une méthode, de la validation scientifique ou factuelle d'un résultat, ou encore de décisions engageant fortement l'organisation ou des tiers. Dans ces situations, l'IA ne doit pas être utilisée comme raccourci ni comme source implicite de légitimation.

4.8 Une décision qui s'inscrit dans un cadre collectif

La décision d'utiliser ou non l'IA n'est pas uniquement individuelle. Elle s'inscrit dans un cadre collectif et professionnel. Il est légitime de discuter des usages au sein d'une équipe, de partager des hésitations, d'exprimer des désaccords ou de choisir collectivement de limiter certains recours. Ne pas utiliser l'IA dans une situation donnée ne constitue ni un retard ni un manque de compétence, mais peut relever d'un choix professionnel raisonné.

4.9 Assumer pleinement la responsabilité des choix

Décider d'utiliser l'IA implique d'accepter une responsabilité pleine et entière sur les contenus produits et les choix effectués. L'outil peut assister, suggérer ou confronter, mais il ne décharge jamais de la responsabilité intellectuelle, méthodologique ou éthique liée au travail réalisé.

5 Bonnes pratiques individuelles

Ce chapitre propose des repères pratiques à l'échelle individuelle. Il ne s'agit pas d'édicter des règles strictes, mais d'identifier des attitudes et des réflexes permettant d'utiliser l'IA sans affaiblir l'autonomie intellectuelle ni la qualité du travail.

5.1 Ne pas commencer par l'IA

Un usage maîtrisé de l'IA suppose, autant que possible, de ne pas y recourir en première intention. Commencer par formuler soi-même une idée, un plan, une hypothèse ou une analyse, même imparfaite, permet de clarifier le problème posé et de conserver la maîtrise du raisonnement. L'IA peut ensuite intervenir en second temps, comme outil de mise à l'épreuve, d'enrichissement ou de reformulation.

5.2 Produire une première trace humaine

Avant toute sollicitation de l'IA, il est utile de laisser une trace du raisonnement initial : notes, schéma, liste d'hypothèses, plan provisoire. Cette trace permet de comparer ce que l'IA propose avec une réflexion propre, d'identifier ce qu'elle apporte réellement et de repérer ce qu'elle tend à lisser, simplifier ou oublier.

5.3 Lire contre l'IA

Les productions de l'IA doivent être lues de manière active et critique. Il s'agit notamment de repérer les raisonnements trop linéaires, les consensus artificiels, les affirmations non étayées ou les généralisations abusives. Une attention particulière doit être portée à ce qui manque : incertitudes, controverses, hypothèses implicites, limites méthodologiques. Lire contre l'IA consiste à interroger le texte plutôt qu'à l'accepter comme un résultat abouti.

5.4 Distinguer reformulation et invention

L'IA est efficace pour reformuler, structurer ou résumer un contenu existant. En revanche, elle peut aussi produire des éléments nouveaux qui ne correspondent ni à des faits établis ni à des positions assumées. Il est important de distinguer clairement ce qui relève d'une mise en forme utile de ce qui relève d'une invention, volontaire ou non, et d'assumer pleinement cette distinction dans le travail produit.

5.5 Sobriété d'usage et vigilance personnelle

L'IA tend à s'imposer comme un réflexe, en raison de sa facilité d'accès et de la rapidité des réponses. Une bonne pratique consiste à s'interroger régulièrement sur la fréquence et la nature de ses usages. La sobriété n'est pas un refus de principe, mais une capacité à choisir consciemment quand l'outil apporte une réelle valeur ajoutée et quand il est préférable de s'en passer.

5.6 Accepter la lenteur et l'incertitude

Certaines phases du travail intellectuel sont par nature lentes, hésitantes et inconfortables. Chercher à les accélérer systématiquement par l'IA peut donner une impression d'efficacité immédiate, au prix d'un appauvrissement du raisonnement. Accepter la lenteur, le doute et l'exploration fait partie intégrante du métier d'ingénieur, d'agronome ou de chargé-e d'étude.

5.7 Responsabilité individuelle

Enfin, chaque utilisation de l'IA engage la responsabilité de la personne qui l'emploie. Les contenus produits, les analyses formulées et les décisions prises restent pleinement humains. L'IA peut assister le travail, mais elle ne le valide pas et ne s'y substitue jamais.

6 Fiabilité des informations, sources et vérification

La fiabilité des informations est un enjeu central dans l'usage professionnel de l'IA. Dans des métiers fondés sur l'analyse, la rigueur et la production de connaissances, l'usage de l'IA ne dispense jamais du travail de vérification, bien au contraire.

Ce chapitre précise comment traduire concrètement, dans les pratiques quotidiennes, les principes de fiabilité, de vérification et de non-invention portés par les règles et consignes de Solagro.

6.1 Vérifier systématiquement les informations produites

Tout contenu produit avec l'appui de l'IA et destiné à un usage professionnel doit faire l'objet d'une vérification humaine explicite. Cela concerne en particulier les faits, les chiffres, les ordres de grandeur, les dates, les références réglementaires ou scientifiques, ainsi que toute information susceptible d'engager une décision ou une prise de position.

La vérification implique de revenir à des sources identifiées, fiables et adaptées au sujet traité, et de ne jamais considérer une réponse de l'IA comme suffisante en elle-même.

6.2 Croiser les sources lorsque c'est nécessaire

Lorsque le sujet est sensible, controversé ou engageant, il est indispensable de croiser plusieurs sources indépendantes. Une information isolée, même plausible, ne doit pas être utilisée sans mise en perspective.

Le croisement permet également d'identifier les désaccords, les incertitudes et les limites des connaissances disponibles, éléments que l'IA tend souvent à lisser ou à invisibiliser.

6.3 Être attentif à l'actualité et au contexte

L'IA peut mobiliser des informations obsolètes ou sorties de leur contexte. Il est donc nécessaire de vérifier la date des données utilisées, leur périmètre géographique, réglementaire ou technique, et leur pertinence pour la situation étudiée.

Une information exacte dans un contexte donné peut devenir trompeuse si elle est transposée sans précaution.

6.4 Refuser l'invention et les approximations

En cas de manque d'information fiable, il est impératif de ne pas combler le vide par une réponse approximative ou plausible. L'invention, même involontaire, est incompatible avec les exigences de rigueur portées par Solagro.

Lorsqu'une information n'est pas disponible ou insuffisamment documentée, la seule posture acceptable est de le signaler explicitement et, le cas échéant, de proposer une démarche pour aller chercher les éléments manquants.

6.5 Dire « je ne sais pas » comme pratique professionnelle

Reconnaître une incertitude, une limite ou un manque de données fait partie intégrante du travail d'expertise. Dire « je ne sais pas », « l'information n'est pas disponible » ou « les sources sont insuffisantes » contribue à la qualité et à la crédibilité du travail produit.

Cette posture est d'autant plus importante que l'IA tend, par construction, à produire une réponse même lorsque l'information est fragile ou inexistante.

6.6 Assumer la responsabilité et assurer la traçabilité

La responsabilité de la fiabilité des contenus produits incombe toujours aux personnes qui les utilisent et les diffusent. L'IA peut assister la recherche ou la reformulation, mais elle ne garantit ni l'exactitude ni la validité des informations.

Lorsque cela est pertinent, notamment dans les travaux collectifs ou destinés à une diffusion externe, il est recommandé de conserver une trace des sources utilisées et des vérifications effectuées.

6.7 Pouvoir expliquer ce que l'on produit

Tout contenu produit avec l'appui de l'IA doit pouvoir être expliqué, justifié et défendu par la personne qui l'utilise. L'IA peut aider à formuler, structurer ou clarifier une idée, mais elle ne doit pas introduire des concepts, des formulations ou des raisonnements que l'auteur humain ne serait pas en mesure d'expliquer avec ses propres mots.

Une bonne pratique consiste à relire attentivement les textes générés et à reformuler toute tournure, expression ou notion que l'on ne comprend pas pleinement ou que l'on ne saurait expliciter. Si une phrase « sonne juste » sans que l'on sache précisément ce qu'elle signifie ou ce qu'elle engage, elle doit être retravaillée ou supprimée.

Ce principe permet de préserver l'appropriation intellectuelle du travail, d'éviter l'introduction involontaire de concepts flous ou impropres, et de garantir que la responsabilité du contenu reste pleinement humaine.

6.8 Apprendre des échecs et ajuster la méthode

Lorsque l'usage de l'IA conduit à un résultat insatisfaisant, imprécis ou inutilisable, il est important d'en rechercher les causes. Il est peu utile d'attribuer l'échec à une « erreur » ou à un comportement intentionnel de l'outil. L'IA ne ment pas et ne se trompe pas au sens humain du terme ; elle produit une réponse conforme à son mode de fonctionnement et aux conditions dans lesquelles elle a été sollicitée.

Analyser un échec permet en revanche de mieux comprendre les limites de l'outil et d'ajuster la manière de travailler. Les causes peuvent tenir à une question trop large, trop complexe ou mal définie, à une absence de découpage du problème, à un enchaînement de tâches trop ambitieuses ou à une délégation excessive dès les premières étapes.

Une bonne pratique consiste à fractionner le travail, à clarifier les objectifs intermédiaires et à avancer par étapes successives. Cette approche permet de conserver la maîtrise du raisonnement, d'identifier plus facilement ce que l'IA apporte réellement et de reformuler la méthode lorsque les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

Comprendre pourquoi un usage échoue est souvent plus formateur que de se satisfaire d'un usage qui fonctionne. Cela contribue à développer une relation plus lucide et plus maîtrisée à l'IA, fondée sur l'apprentissage et le discernement plutôt que sur la confiance implicite.

6.9 Limites liées à la lecture de documents non textuels

La lecture et l'analyse de documents sous forme d'images, de scans ou de fichiers mal structurés posent des difficultés spécifiques aux systèmes d'IA. Les contenus issus de reconnaissance optique de caractères peuvent être incomplets, mal interprétés ou déformés, notamment lorsque la qualité du document est médiocre, que la mise en page est complexe, ou que des tableaux, graphiques ou notes manuscrites sont présents.

Ces limites peuvent conduire à des erreurs silencieuses, difficiles à détecter, ou à des omissions importantes. Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant lors de l'usage de l'IA sur ce type de documents, de vérifier systématiquement les passages sensibles et, lorsque c'est possible, de privilégier des sources textuelles natives ou une lecture humaine directe pour les éléments clés.

7 Bonnes pratiques collectives

Ce chapitre porte sur les usages de l'IA à l'échelle des équipes et des collectifs de travail. Il vise à éviter que l'IA ne renforce l'isolement, l'individualisation des pratiques ou l'effacement des processus collectifs d'élaboration.

7.1 Partager les raisonnements plutôt que les outils

Dans un travail collectif, l'enjeu n'est pas d'identifier précisément si un outil d'IA a été utilisé, pour quel usage précis, à quel moment, ce qui est souvent impossible à établir de manière fiable. L'enjeu est de rendre explicites les raisonnements, les hypothèses, les choix méthodologiques et les arbitrages qui fondent le travail produit.

Ce sont ces éléments qui doivent pouvoir être discutés, critiqués et appropriés collectivement, indépendamment des outils mobilisés en amont. La paternité intellectuelle d'un travail repose sur cette appropriation et cette responsabilité humaines, non sur la traçabilité fine des outils utilisés.

7.2 Ne pas faire passer l'IA pour un raisonnement collectif

Un contenu produit avec l'aide de l'IA ne doit pas être présenté comme le résultat d'un raisonnement collectif s'il n'a pas fait l'objet d'une appropriation réelle par l'équipe. L'IA peut contribuer à un travail commun, mais elle ne saurait tenir lieu de discussion, d'arbitrage ou de construction partagée.

7.3 Utiliser l'IA comme support, pas comme arbitre

Dans un cadre collectif, l'IA peut servir à ouvrir des pistes, à formuler des hypothèses alternatives ou à mettre en évidence des angles morts. En revanche, elle ne doit pas être utilisée pour clore un débat, trancher un désaccord ou légitimer une position. Les décisions et arbitrages relèvent toujours des personnes et des collectifs concernés.

7.4 Préserver la diversité des points de vue

L'un des risques de l'usage généralisé de l'IA est l'uniformisation des raisonnements et des formulations. Les collectifs doivent rester attentifs à préserver la diversité des analyses, des approches méthodologiques et des sensibilités. La confrontation des points de vue fait partie intégrante de la qualité du travail produit.

7.5 Partager les retours d'expérience

Les usages de l'IA évoluent rapidement et les effets ne sont pas toujours immédiats. Il est utile de partager régulièrement les expériences positives, les difficultés rencontrées, les doutes ou les limites observées. Ces échanges permettent d'ajuster collectivement les pratiques et d'éviter une normalisation implicite des usages.

La formation joue également un rôle essentiel dans cette dynamique collective. Elle permet de réduire les écarts d'appropriation, de clarifier les limites et les risques, et de donner à chacun les repères nécessaires pour développer un usage maîtrisé de l'IA.

7.6 Responsabilité collective

Enfin, les usages collectifs de l'IA engagent la responsabilité du groupe. Même lorsque l'outil est utilisé individuellement, ses effets peuvent être collectifs. Cette responsabilité partagée implique une attention aux conditions de travail, à la qualité des productions et au respect des principes posés par la charte.

8 Données, confidentialité et contexte politique

L'usage de l'IA s'inscrit dans un environnement numérique marqué par une collecte massive de données, une concentration des infrastructures techniques et une montée des dispositifs de surveillance, publics comme privés. Ces dynamiques dépassent largement le cadre des usages individuels et engagent des enjeux de libertés, de protection de la vie privée et de souveraineté informationnelle.

8.1 Cadre légal

L'usage de l'IA s'inscrit dans un environnement juridique en évolution rapide, marqué par un renforcement des exigences en matière de protection des données, de transparence et de responsabilité. Les outils d'IA générative, en particulier lorsqu'ils reposent sur des services externes, impliquent des transferts d'informations qui engagent directement la responsabilité des organisations et des individus.

Le cadre européen repose notamment sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et sur la propriété intellectuelle, qui déterminent ce qu'il est possible de transmettre, réutiliser ou diffuser. À cela s'ajoutent désormais les dispositions de l'AI Act, qui interdit certaines pratiques jugées incompatibles avec les droits fondamentaux. Ce cadre proscrit par exemple les dispositifs de social scoring qui classent les individus en fonction de traits personnels ou de comportements sociaux et peuvent conduire à des traitements injustifiés.

Dans ce contexte, utiliser l'IA ne relève pas uniquement de considérations techniques ou de bonnes pratiques : cela implique de connaître et de respecter un ensemble de règles légales qui encadrent strictement ce qui peut être transmis, confié ou délégué à ces systèmes. Le respect de ce cadre constitue une condition indispensable à un usage responsable de l'IA au sein de Solagro.

8.2 Risques liés à la divulgation de données

Toute information transmise à un système d'IA peut être conservée, analysée, réutilisée ou recoupée, selon des modalités qui échappent en grande partie à l'utilisateur. La divulgation involontaire de données personnelles, professionnelles, sensibles ou stratégiques expose à des risques durables de traçage, de profilage et de perte de maîtrise sur les informations.

Ces risques concernent à la fois les individus et les organisations. Ils ne relèvent pas uniquement d'un problème de conformité réglementaire, mais d'un enjeu plus large de protection des personnes et des collectifs dans un contexte de surveillance accrue et parfois de recul des cadres démocratiques.

8.3 Ce qu'il ne faut pas transmettre à une IA

Il ne convient pas de transmettre à une IA des données personnelles, des informations confidentielles, des éléments relevant de la vie privée, des documents internes non publics, ni des données susceptibles d'engager des tiers sans leur consentement. Cette règle vaut quel que soit le mode d'accès à l'IA, y compris lorsque les outils sont présentés comme « sécurisés » ou « professionnels ».

Lorsque des données doivent être utilisées à des fins d'analyse ou de reformulation, elles doivent être anonymisées de manière rigoureuse, en supprimant toute information permettant une identification directe ou indirecte.

8.4 Illusion de sécurité et vigilance nécessaire

La multiplication des offres dites « sécurisées », « souveraines » ou « éthiques » peut donner un sentiment de protection renforcée. Si certaines solutions offrent effectivement de meilleures garanties, aucune ne supprime totalement les risques liés à la circulation des données et à leur réutilisation potentielle.

– Offres dites d'entreprise

Les offres d'IA dites « entreprise » ne peuvent être considérées comme totalement sécurisées au sens strict. Elles apportent des garanties supplémentaires par rapport aux versions grand public, notamment en matière d'engagement contractuel sur l'usage des données et de cloisonnement des espaces de travail. Elles ne suppriment toutefois pas les limites structurelles liées à l'utilisation d'infrastructures externes, à l'opacité des modèles, à la dépendance à un fournisseur tiers et à l'évolution possible des conditions techniques, contractuelles ou juridiques. Ces offres doivent donc être comprises comme une réduction relative de certains risques, et non comme une garantie absolue de sécurité.

Il est donc nécessaire de conserver une posture de vigilance, en considérant que la meilleure protection reste l'abstention de transmission de données sensibles, plutôt que la confiance dans des dispositifs techniques présentés comme protecteurs.

– Hébergement local

L'hébergement local d'un modèle de langage permet une maîtrise nettement supérieure des données et de la confidentialité. Les informations traitées ne sortent pas de l'organisation, il n'y a pas de transfert vers un fournisseur tiers et le cadre juridique ainsi que l'infrastructure technique sont pleinement maîtrisés. À ce titre, l'hébergement local constitue une amélioration réelle et significative par rapport aux offres reposant sur des services externes.

Cette maîtrise renforcée ne signifie toutefois pas une sécurité totale. Les risques liés aux usages demeurent. Les erreurs humaines, les mauvaises manipulations, l'intégration de données sensibles ou leur diffusion interne non maîtrisée restent possibles. Le modèle, indépendamment de son lieu

d'hébergement, peut produire des contenus erronés, biaisés ou inadaptés. Des vulnérabilités logicielles peuvent subsister, liées aux bibliothèques, aux mises à jour ou à la configuration du système.

Par ailleurs, l'hébergement local ne modifie ni les impacts environnementaux associés au calcul, ni les effets cognitifs et organisationnels liés à l'usage de l'IA. Enfin, il déplace l'ensemble de la responsabilité vers l'organisation utilisatrice, sans possibilité de s'appuyer sur un tiers fournisseur.

Un LLM hébergé localement permet donc une meilleure maîtrise des données et de la confidentialité, mais il ne supprime ni les risques liés aux usages, ni les enjeux cognitifs, organisationnels ou méthodologiques associés à l'IA.

8.5 Responsabilité individuelle et collective

La protection des données repose sur une responsabilité partagée. Chaque personne est responsable des informations qu'elle transmet à une IA, mais les effets de ces transmissions peuvent être collectifs et durables. Cette responsabilité implique une attention constante aux contenus utilisés, aux contextes d'usage et aux conséquences possibles à long terme.

Dans un environnement numérique instable et fortement politisé, la prudence dans l'usage des données constitue une condition essentielle d'un usage responsable de l'IA.

9 Cas d'usage à Solagro

Ce chapitre vise à illustrer, de manière située, comment l'IA peut être mobilisée dans les activités de Solagro, sans prétendre à l'exhaustivité. Les exemples proposés ont une fonction pédagogique : montrer ce que l'IA peut apporter, mais aussi ce qu'elle ne doit pas faire. Ils sont appelés à évoluer avec les pratiques et les retours d'expérience.

9.1 Études, diagnostics et analyses prospectives

Dans les travaux d'étude et de prospective, l'IA peut être utilisée comme outil d'appui en aval du raisonnement. Elle peut aider à reformuler un diagnostic déjà établi, à explorer des scénarios alternatifs, à identifier des arguments contradictoires ou à tester la cohérence d'un raisonnement. En revanche, elle ne doit pas être utilisée pour cadrer seule une problématique, construire des hypothèses structurantes, choisir des indicateurs ou valider des résultats. Ces étapes relèvent du cœur de l'expertise humaine et collective.

9.2 Modélisation, données et calculs

L'IA peut faciliter certaines tâches périphériques, comme l'explicitation d'une méthode, l'aide à la documentation d'un modèle, la mise en forme de résultats ou l'exploration qualitative de jeux de données. Elle ne doit pas se substituer aux outils de calcul, aux méthodes de modélisation éprouvées ni aux contrôles de cohérence. Les résultats chiffrés produits ou reformulés avec l'aide de l'IA doivent toujours être vérifiés à partir des sources et des modèles de référence.

9.3 Rédaction de rapports et de livrables

L'IA peut être utile pour améliorer la clarté d'un texte, en retravailler la structure, proposer des reformulations ou aider à adapter un contenu à un public donné. Elle peut également servir à résumer un document long ou à préparer une première trame de rédaction.

En revanche, elle ne doit pas introduire de concepts non maîtrisés, de formulations que l’auteur ne saurait expliquer, ni de prises de position implicites. La responsabilité éditoriale et intellectuelle du document reste pleinement humaine.

9.4 Communication, vulgarisation et pédagogie

Dans les activités de communication ou de vulgarisation, l’IA peut aider à adapter un message, à simplifier un propos complexe ou à proposer différentes manières de présenter une même idée. Elle peut être mobilisée comme outil de test pour évaluer la lisibilité d’un message. Elle ne doit cependant pas être utilisée pour produire des contenus approximatifs ou déconnectés des positions réellement portées par Solagro.

9.5 Formation interne et montée en compétence

L’IA peut être utilisée comme support d’apprentissage, par exemple pour explorer des notions, reformuler des contenus pédagogiques ou préparer des supports. Elle ne doit pas remplacer les temps de formation, d’échange et de transmission entre personnes. Une vigilance particulière est nécessaire pour éviter une dépendance excessive qui nuirait à l’acquisition réelle des compétences.

9.6 Ce que ces cas d’usage ont en commun

Dans tous les cas, l’IA intervient comme un outil d’appui, jamais comme une autorité ni comme un substitut au raisonnement. Les usages pertinents sont ceux qui renforcent la capacité d’analyse, de compréhension et de décision des personnes, et non ceux qui cherchent à court-circuiter l’effort intellectuel ou la discussion collective.

10 Effets sur le travail et risques psychosociaux

L’usage de l’IA s’inscrit dans une évolution plus large des technologies numériques et de l’organisation du travail. Il peut modifier les rythmes, les attentes, les formes de reconnaissance et le rapport au sens du travail. Ce chapitre vise à identifier les principaux effets possibles et à rappeler des repères de vigilance.

10.1 Accélération et surcharge cognitive

L’IA peut donner une impression d’efficacité immédiate et favoriser une accélération des rythmes de travail. Cette accélération peut se traduire par une surcharge cognitive, une difficulté à hiérarchiser les tâches, ou une pression implicite à produire plus vite. La rapidité des outils ne doit pas se transformer en norme implicite de performance.

10.2 Perte de repères et fragilisation du sens

Lorsque l’IA intervient sur des tâches intellectuelles centrales, elle peut brouiller les repères professionnels : difficulté à identifier ce qui relève de sa propre expertise, sentiment de dépossession du travail produit, interrogation sur l’utilité ou la valeur de ses compétences. Ces effets peuvent être progressifs et peu visibles.

10.3 Dépendance et auto-contrôle

L'usage fréquent de l'IA peut conduire à une forme de dépendance fonctionnelle, où l'outil devient un réflexe, voire une condition implicite pour travailler. Cette dépendance peut s'accompagner d'un auto-contrôle accru, d'une peur de « mal faire sans l'outil » ou d'une difficulté à travailler sans assistance.

10.4 Inégalités d'usage et tensions collectives

Les usages de l'IA peuvent être très hétérogènes selon les personnes, les métiers ou les niveaux d'aisance numérique. Ces écarts peuvent générer des incompréhensions, des comparaisons implicites ou des tensions au sein des équipes. Ils appellent une attention particulière pour éviter toute forme de stigmatisation ou de mise en concurrence.

10.5 Risque de fracture générationnelle

L'IA peut accentuer des écarts générationnels déjà existants dans le rapport au numérique, au travail intellectuel et à l'apprentissage. Les personnes dites « IA natives » peuvent intégrer ces outils de manière fluide, parfois implicite, tandis que d'autres peuvent éprouver un sentiment de décalage, de perte de repères ou de déclassement symbolique, indépendamment de leur niveau réel de compétence.

Cette fracture ne se réduit pas à une question d'âge ou de maîtrise technique. Elle touche au rapport à l'effort intellectuel, au temps long, à la valeur accordée à l'expérience, à la manière de formuler un raisonnement ou de produire un texte. Elle peut générer des incompréhensions mutuelles, des tensions silencieuses ou un sentiment d'injustice, dans un contexte où les usages de l'IA sont souvent peu visibles et difficilement comparables.

Anticiper cette fracture implique de reconnaître la diversité des rapports à l'IA comme légitime, de refuser toute norme implicite d'usage, et de valoriser les compétences qui ne se mesurent pas à la rapidité ou à la capacité d'automatisation. L'enjeu n'est pas d'aligner tout le monde sur un même niveau d'usage, mais de préserver la coopération entre générations et la transmission des savoirs dans un environnement profondément transformé.

10.6 Ce que l'IA générative génère comme émotions

L'usage de l'IA générative ne produit pas seulement des effets cognitifs et organisationnels, il s'accompagne aussi de **réactions émotionnelles** fortes et parfois contradictoires. Les personnes peuvent ressentir de la honte ou de la culpabilité à « s'aider de l'IA » pour des tâches qu'elles considèrent comme devant relever entièrement de leurs compétences, ou à l'inverse un sentiment de puissance, d'augmentation soudaine de leurs capacités, pouvant aller jusqu'à une surestimation de ce que permet réellement l'outil.

Pour certaines personnes, particulièrement celles dites « IA natives » qui ont grandi avec ces technologies, un risque spécifique apparaît : la tendance à déléguer trop rapidement leur capacité critique et réflexive à l'IA, considérant ses réponses comme allant de soi ou comme substitut à leur propre raisonnement. Cette disposition peut fragiliser l'autonomie intellectuelle et masquer les limites, les biais ou les erreurs possibles des systèmes.

La peur de se voir remplacer, de « ne plus être à la hauteur » ou de ne pas comprendre des outils massivement utilisés par d'autres coexiste souvent avec l'excitation liée à la découverte de nouvelles possibilités et à la facilité apparente de certains usages.

Reconnaître ces émotions, les nommer et pouvoir en parler dans les collectifs de travail fait partie intégrante d'un usage maîtrisé de l'IA : cela permet de limiter l'isolement, d'éviter que la honte ou la

culpabilité ne conduisent à des usages cachés, et de questionner de manière lucide les sentiments de puissance ou d'urgence qui peuvent pousser à déléguer trop vite des tâches centrales à ces outils.

10.7 Rôle de l'employeur et des collectifs

La prévention des risques psychosociaux liés à l'IA ne repose pas uniquement sur les individus. Elle implique une responsabilité collective et organisationnelle. Cela suppose de maintenir des espaces d'échange, de reconnaître les difficultés, de ne pas imposer d'usages implicites et de rappeler que le recours à l'IA n'est ni obligatoire ni constitutif de la valeur professionnelle.

10.8 Signaux faibles à prendre au sérieux

Fatigue accrue, perte de confiance, isolement, sentiment d'urgence permanent ou désengagement sont des signaux qui doivent être pris au sérieux. Ils ne relèvent pas d'un problème individuel mais d'un rapport au travail en transformation. Leur prise en compte fait partie d'un usage responsable des technologies numériques, au-delà de la seule question de l'IA.

11 Pilotage interne de la politique IA générative

11.1 Une gouvernance partagée

Le pilotage des usages de l'IA au sein de Solagro ne repose pas uniquement sur les choix individuels, mais sur une **gouvernance** partagée. Un groupe de référence dédié à l'IA, associant direction, équipes techniques et représentant·es des salarié·es, a vocation à recenser et prioriser les principaux cas d'usage, à en évaluer régulièrement la pertinence (au regard des principes de la charte, des risques pour les données, des impacts environnementaux et cognitifs) et à proposer, lorsque cela est nécessaire, des ajustements ou des abandons d'usages. Ce pilotage s'appuie sur un suivi synthétique des usages (objectifs, modèles utilisés, gains estimés, alternatives non IA) et sur la mise à jour régulière de documents d'appui (guide pratique, exemples de cas d'usage, retours d'expérience). Il vise à garantir une IA sobre, utile au travail réel, et réversible, plutôt qu'une diffusion implicite ou subie des outils.

Pour toute question relative à l'usage de l'intelligence artificielle, les salarié·es de Solagro peuvent contacter le groupe de référent·es à l'adresse suivante : support-ia@solagro.org

11.2 Les informations à partager avec le groupe de référence

Pour tous cas d'usage d'IA dépassant l'expérimentation individuelle ponctuelle, les informations suivantes doivent être partagées avec le groupe de référence :

- **Objectif métier.** Finalité précise de l'usage (pour quel type de travail, pour qui, dans quel processus ou projet).
- **Description de l'usage.** Ce que fait concrètement l'IA : type de tâches déléguées (reformulation, synthèse, aide au diagnostic, traitement de données, etc.) et place de l'outil dans la chaîne de travail humain.
- **Outils et modèles mobilisés.** Type d'outil (service en ligne, solution intégrée, modèle interne), nature du modèle (IA générative / non générative, LLM, autre).
- **Données utilisées.** Type de données transmises (internes / publiques, sensibles ou non), éventuelle présence de données personnelles, éléments de confidentialité à prendre en compte.

- **Gains attendus et risques perçus.** Gains visés (temps, qualité, réduction de tâches pénibles, soutien à l'analyse) et principaux risques identifiés (qualité des résultats, dépendance, impact sur le sens du travail, tensions d'équipe, etc.).
- **Alternatives non IA.** Solutions existantes ou possibles sans IA (outils, procédures, organisation) et raisons pour lesquelles l'IA est envisagée malgré ces alternatives.
- **État d'avancement.** Statut du cas d'usage (idée, test, déploiement régulier) et besoins éventuels d'accompagnement (technique, méthodologique, formation, discussion collective).

11.3 Quand saisir le groupe de référence IA ?

Le groupe de référence IA doit être sollicité dès qu'un usage dépasse l'expérimentation individuelle ou soulève des questions de risques, de principes ou d'organisation. Il est notamment saisi lorsque :

- **L'IA intervient sur des tâches « cœur d'expertise ».** Cadrage de diagnostic, choix de méthode, validation de résultats, élaboration de scénarios ou de recommandations stratégiques.
- **Des données sensibles ou confidentielles sont en jeu.** Données internes non publiques, informations sur des partenaires ou clients, éléments pouvant engager l'image ou la responsabilité de Solagro.
- **L'usage concerne plusieurs personnes ou une équipe entière.** Intégration de l'IA dans un processus collectif (études, rapports, formation, communication) ou dans un outil partagé.
- **Les impacts sur le travail suscitent des doutes.** Sentiment de perte de sens, tensions dans l'équipe, inquiétudes sur la dépendance à l'outil, sur la charge ou sur les inégalités d'appropriation.
- **Le choix technique n'est pas évident.** Hésitation entre plusieurs solutions (avec ou sans IA), questions sur l'hébergement, la confidentialité ou la conformité réglementaire.

En cas de doute, il est préférable de saisir le groupe de référence IA de manière précoce, même pour une demande courte, plutôt que d'attendre qu'un usage soit installé et difficile à remettre en question.

12 Conclusion

Ce guide pratique vise à accompagner des usages réfléchis et responsables de l'IA, sans prétendre en épuiser les enjeux ni fournir des recettes définitives. Il s'inscrit dans le cadre posé par la charte, en traduisant ses principes en repères concrets pour le travail quotidien, tout en reconnaissant les limites inhérentes à tout dispositif d'encadrement face à des technologies en évolution rapide.

L'IA peut constituer un outil utile lorsqu'elle est mobilisée avec discernement, en appui du raisonnement humain et du travail collectif. Elle comporte cependant des risques réels, qu'ils soient cognitifs, sociaux, environnementaux ou liés aux données, et ne saurait être considérée comme une solution neutre ou automatique. La qualité du travail produit dépend avant tout de la capacité des personnes à conserver la maîtrise de leurs analyses, à vérifier les informations, à expliciter leurs choix et à assumer pleinement leur responsabilité.

Ce guide n'a pas vocation à figer des pratiques, mais à servir de support à une vigilance partagée. Il est appelé à évoluer au fil des usages, des retours d'expérience et des débats internes. Certaines parties pourront être approfondies ou déplacées vers le dossier documentaire à venir, afin de préserver le caractère opérationnel du présent document.

Le présent guide n'est pas non plus un règlement, il n'a pas vocation à définir des droits et devoirs qui seraient assortis d'un régime de sanctions. Les éventuelles règles opposables relèvent d'autres cadres (règlement intérieur, obligations légales, règles déontologiques existantes). Le choix est fait ici de privilégier une approche fondée sur la responsabilité, la prévention et l'accompagnement.

Dans un contexte d'incertitude technologique et d'accélération des transformations, l'enjeu central demeure la préservation de l'autonomie intellectuelle, du sens du travail et de la qualité des collectifs. L'IA n'y change rien : elle rend ces exigences plus visibles et plus nécessaires.

